

Projet 2019 en collaboration avec les lycées

L'Objectif de Développement Durable n°12 des Nations Unies : établir des modes de consommation et de production durables

Sessions finales les 13 et 14 mai 2019 à la Chambre de Commerce

Sous le patronage, avec le support et le soutien de :

- Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,
- Le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable,
- Le Ministère des Affaires étrangères et européennes,
- La Chambre de Commerce du Luxembourg,
- La société Electro-Center, de Mersch et de Lorentzweiler, spécialiste en panneaux photovoltaïques et en bornes électriques, dans la perspective « energy for all » des Nations Unies
- La société Armacell international de Capellen, membre du réseau international des entreprises du Global Compact des Nations Unies

Demi-journée plénière le 13 mai : élèves répartis en deux grands groupes de travail.

Le projet 2019 de l'ALNU en collaboration avec 3 lycées luxembourgeois, a reposé sur le thème de l'Objectif de Développement Durable n°12 des Nations Unies : établir des modes de consommation et de production durables.

A cette occasion, environ 50 élèves ont été répartis en 6 groupes de travail ; 9 membres de l'équipe pédagogique ont participé aux sessions finales du projet. Les lycées ayant participé sont les suivants : l'Athénée de Luxembourg, l'Atert Lycée Redange et le Lycée Classique de Diekirch.

Au cours de cette première journée, Madame Carmen Noehl, animatrice au sein du service de la formation de la SuperDrecksKëscht (SDK) - Akademie, a offert son expertise sur le sujet de la gestion des déchets, du cycle de vie des produits et sur l'économie circulaire.

En Europe, la moyenne de quantités de déchets fabriqués est de 487 kg par habitant. Bien que le Luxembourg soit un pays qui produit énormément de déchets (607 kg par habitant), il est également celui qui recycle le plus de déchets. Nous sommes dans un système d'économie linéaire, qui n'est pas durable car les déchets produits sont éliminés et polluent. De plus, les ressources ne sont pas illimitées. Il est nécessaire donc nécessaire de transformer ce système en une économie circulaire.

Afin de gérer les déchets d'une manière différente, la directive européenne de 2008 pour la gestion des déchets en Europe a fixé plusieurs règles (sur le pourcentage de déchets municipaux qui doivent être recyclés, sur le pourcentage de plastique à recycler). Ainsi, tous les pays membres doivent transposer cette directive en droit national, dans le but de réduire la quantité de déchets et de mieux gérer les ressources existantes. Au Luxembourg, la loi modifiée sur la gestion des déchets du 21 mars 2012 applique les objectifs de la directive communautaire, à travers des mesures prévues dans le Plan national de gestion des déchets et des ressources, établi par l'Administration de l'Environnement.

Les élèves, répartis en deux grands groupes de travail, ont eu la tâche de produire une résolution sur le thème de la consommation et de la production durables, sur la base de leurs travaux respectifs et de réflexions communes. La résolution globale des deux grands groupes de travail est disponible comme document à part.



Journée plénière le 14 mai :

Suite aux interventions des représentants des deux sponsors de l'ALNU (les sociétés Electro-Center et Armacell), les groupes de travail ont effectué tour à tour une présentation de leur feuille de route avec dossier intégré. Les Présidents, secrétaires et rapporteurs de chaque grand groupe de travail ont ensuite présenté les deux résolutions réalisées la veille.

Un jury, composé d'un représentant de chaque lycée et de membres de l'ALNU, a ensuite procédé à l'évaluation des travaux et présentations des différents groupes.

Lors de cette journée plénière, plusieurs orateurs et invités ont réalisé diverses interventions, afin d'animer les échanges et d'exposer leurs points de vue respectifs en lien avec le thème du projet. En ce sens, un débat eu lieu sur la base d'un questionnaire composé de trois questions. Chacune d'entre elles fut modérée par un intervenant différent : M. Jean-Louis Zeien - président de Fairtrade Lëtzebuerg, M. André Rollinger - Président de l'ALNU et Mme Shana Si Abdallah - Chargée de projet à l'ALNU.



Voici un exposé des points qui ont été soulevés lors de cette journée



M. Marc Wagener, Directeur des Affaires économiques à la Chambre de commerce



M. André Rollinger, Président de l'ALNU



M. Henri Chapelle, Sales and Marketing Manager pour la PET Foams de la société Armacell



M. Frank Steichen, de la Société Electro-Center



Mme Marguy Kohnen, conseillère au Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable



Mme Claude Sevenig, Chef du service des relations internationales au Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

- M. Marc Wagener de la Chambre de commerce, a rappelé l'importance que la Chambre de commerce accorde à l'Objectif de Développement Durable n°12. Il a ensuite souligné que le développement de modes de production et de consommation durables au Luxembourg constitue un défi de taille dans de nombreux secteurs, et représente une occasion pour le pays de remettre son économie sur la voie de la soutenabilité à long terme. Au regard de l'épuisement des ressources naturelles, il n'est désormais plus possible d'envisager une production linéaire sans prendre en compte l'environnement ou les prix des matières premières. La production est la consommation durables sont des enjeux planétaires. Dans les pays développés, l'équivalent de 500 Tour Eiffel est consommé chaque jour en termes de ressources et de matières. Il faudrait alors en 2050

l'équivalent de 3 planètes Terre pour répondre à nos besoins : la gestion de nos ressources est donc urgente, pour pouvoir parler de durabilité.

- M. André Rollinger, Président de l'ALNU, a remercié tous les participants au projet 2019 de l'association en collaboration avec les lycées. Il a rappelé la marche pour le climat ayant eu lieu le 15 mars 2019, à laquelle environ 15 000 jeunes ont participé afin de réclamer de réels engagements plus forts. Pour que la jeune génération agisse dans le futur, il est nécessaire de lui offrir une bonne formation et une bonne éducation. Il a ensuite relevé que les indicateurs Eurostat offrent une comparaison intéressante entre le Luxembourg et les autres pays de l'Union européenne. Malgré la croissance dynamique du Grand-Duché, certains critères de développement durable ne sont pas remplis.
Une action concrète à tous les niveaux est donc urgente. Les jeunes citoyens peuvent changer leur mode de consommation, mais il est impératif de s'informer tout autour. Les expériences de changement de modes de consommation réalisées par les élèves doivent devenir des engagements à moyen et long terme.
- M. Henri Chapelle a présenté la société Armacell, dont le siège social est situé au Luxembourg. Celle-ci concentre ses produits sur les cinq tendances mondiales : l'urbanisation, la globalisation de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, l'efficacité énergétique, le confort acoustique et l'allègement. Cette société participe entre autres au projet PlastiCircle 2020, dans laquelle elle contribue à réduire l'utilisation de matières vierges issues de combustibles fossiles en donnant une seconde vie aux flux de déchets de polyester recyclés. Ses mousses PET sont, depuis 2010, fabriquées à partir de 100 % de matières recyclées. Cette technologie r-PET, unique et brevetée, offre une mousse constante et fiable en qualité, et permet de créer, à partir de bouteilles en plastique, des matériaux de construction, qui peuvent être recyclés en fin de vie. Jusqu'à présent, environ 1 milliard de bouteilles ont été utilisées par la société Armacell. Cette utilisation s'est notamment faite pour des panneaux de toit, et ce, jusqu'au Moyen-Orient.
- M. Frank Steichen, a présenté la société Electro-Center, qui veut se développer sur les marchés de l'électromobilité et de l'énergie photovoltaïque. En effet, le gouvernement luxembourgeois a introduit une nouvelle réglementation qui favorise également les coopératives et les particuliers dans ce domaine. Dès lors, il sera possible d'équiper d'une manière économique les maisons et bâtiments avec des panneaux photovoltaïques sous différentes formes : toiture, façades en verre,... L'énergie produite par de nouvelles installations d'une durée de vie de 30 ans et des batteries pour le stockage de l'énergie d'une durée d'au moins 20 ans devient compétitive au prix de 14 cts/kWh. Ce prix est calculé sur les coûts d'une installation d'une durée de vie de 30 ans et sur la quantité d'énergie produite pendant cette même période. Ainsi, les particuliers et les promoteurs immobiliers pourront avoir un intérêt financier et économique à produire de l'électricité photovoltaïque directement sur le site de construction des maisons et bâtiments au lieu de s'approvisionner en électricité auprès d'un fournisseur de réseau public.
- Mme Marguy Kohnen, conseillère au Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable, a présenté les travaux du gouvernement réalisés afin de mettre en œuvre, comme tous les membres de l'Union européenne, l'Agenda 2030. Certaines caractéristiques propres au Luxembourg ont ensuite été présentés, concernant la croissance démographique notamment : en 37 ans, la population luxembourgeoise a augmenté de 65 %. Il en va de même s'agissant de la population active : la moitié est issue des pays frontaliers.
Les 165 objectifs de l'Agenda sont si vastes que l'action du gouvernement seul ne peut suffire : tous les acteurs se doivent de travailler sur cet Agenda (entreprises, population active, associations, ...).
L'objectif au Luxembourg est également de réduire son empreinte écologique par différentes actions : en privilégiant les circuits courts, en favorisant une économie circulaire ou encore en réduisant les déchets et surtout le plastique à usage unique.
- Mme Claude Sevenig, Chef du service des relations internationales au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, a remercié au nom de Monsieur le Ministre Claude Meisch tous les participants à cette journée. Afin de parvenir à des modes de consommations durables, le Ministère de l'Éducation nationale

encourage différentes initiatives : le développement de programmes pédagogiques contre le gaspillage alimentaire, l'utilisation d'outils multimédias afin de réduire les photocopies en papier, ...

Mme Sevenig a rappelé que ce projet constitue une expérience bénéfique pour les lycéens, car il leur offre la possibilité de prendre part à des décisions, de développer leurs idées, de les mettre en pratique et ainsi d'apprendre à se percevoir comme des êtres efficaces, compétents et autonomes.



M. Claude Boever, Directeur de l'Atert Lycée de Redange. a fait une intervention finale au nom des représentants de la direction des lycées. Il a félicité les élèves et les professeurs qui les ont encadrés pour leur participation active à ce projet. Les initiatives d'engagement par les jeunes leur permettent d'acquérir les connaissances et les compétences utiles à l'exercice de responsabilité et de développer leurs passions. Ainsi, en se perfectionnant sur le terrain, un jeune a de fortes chances de faire un choix de carrière éclairé et de mettre encore plus ses habiletés au service de tous.



Mme Shana Si Abdallah, étudiante en master, a assumé la fonction de chargée de projet auprès de l'ALNU pendant la majeure partie de l'implémentation de ce projet.

M. Paul Frank, Vice-Président de l'ALNU, fut le modérateur de cette journée plénière.

Les prix attribués à chaque groupe de travail ont été les suivants :

Nature du prix	Montant	Groupe de travail
1 ^{er} prix	1000€	Lycée Classique de Diekirch – Groupe 2
2 ^{ème} prix	700€	Lycée Classique de Diekirch – Groupe 1
3 ^{ème} prix	500€	Athénée de Luxembourg – Groupe 1
4 ^{ème} prix	400€	Athénée de Luxembourg – Groupe 2
5 ^{ème} prix	300€	Atert Lycée Redange – Groupe 1
Prix spécial d'assiduité	200€	Atert Lycée Redange – Groupe 2



Lycée Classique de Diekirch – Groupe 2 : Premier prix du concours



Journée du 14 mai – Présentation des feuilles de route avec dossier intégré

En page suivante figure un tableau synthétisant les points clés soulevés pendant les sessions finales du projet.

Shana Si Abdallah